

député de Fundy-Royal (M. Fairweather), M. MacDonald est doyen de la Faculté de droit de l'Université de Toronto et il a représenté le Canada à la Troisième Commission des Nations Unies. Ce mémoire s'inspirant de données légales soutient que le droit international a progressé de telle sorte qu'il autorise une intervention des divers pays lorsqu'il y a violation ou menace de violation des droits de l'homme. Le premier ministre a cité comme exemples les résolutions adoptées par l'Assemblée générale au sujet de l'apartheid en Afrique du Sud. L'intervention internationale est peut-être futile dans le cas de l'apartheid et il n'y a peut-être pas grand-chose à faire à ce sujet, mais cela ne veut pas dire que le droit d'intervenir n'existe pas. On ne peut nier qu'un des droits de l'homme les plus fondamentaux est le droit de vivre, et pourtant on retire ce droit à des centaines de milliers de gens.

Le premier ministre a déclaré en Chambre que nous n'avons pas le droit d'intervenir. Peut-être ne serait-ce pas agir prudemment, mais qu'il n'aille pas se retrancher derrière une fausse interprétation du droit international, qui est en train de se cristalliser. Ce droit est tout autre. Un autre éminent avocat versé en droit constitutionnel, M. Edward McWhinney, a repris les propos de M. John Humphrey, Canadien émérite qui, pendant de longues années, a œuvré pour les droits de l'homme au sein des Nations Unies. Les pays qui ont accepté sans protester l'envoi d'armes aux belligérants par différents pays européens ne peuvent certes pas soutenir que les efforts déployés par un organisme international pour obtenir un cessez-le-feu soient une intervention au même titre que les autres formes dangereuses d'intervention. L'une est internationale, l'autre nationale. L'une vise à mettre fin à la guerre, l'autre à l'alimenter. Tous ces propos sur l'intervention me donnent la nausée. Ce que nous demandons, c'est une intervention internationale pour le bien de l'humanité et dans l'intérêt des droits de l'homme. (*Applaudissements*)

Je regrette que le premier ministre ne soit pas ici maintenant. J'aurais aimé lui dire qu'il ne parlait pas sérieusement, d'après moi, lorsqu'il a comparé la proposition d'intervenir sous forme d'une résolution présentée à la Troisième Commission en vue d'un cessez-le-feu, à l'intervention massive, au Vietnam, de près d'un demi-million d'hommes et au bombardement intensif de ce malheureux pays.

[M. Brewin.]

Le premier ministre se plaint à faire des comparaisons extraordinaires, mais celle-là est une de ses plus bizarres. Quand il est intervenu dans le débat, j'espérais qu'il en profiterait pour déclarer qu'il ne parlait alors pas plus sérieusement que lorsqu'il comparait les Biafrais mourant de faim aux envahisseurs nazis à Stalingrad. Voilà certes un exemple des plus honteux de...

M. Gibson: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser la question de privilège. Le député insinue que le premier ministre n'était pas sérieux. Je me demande s'il y a lieu de poser la question de privilège.

M. l'Orateur suppléant: C'est sujet à discussion.

M. Brewin: D'une manière ou d'une autre, nous croyons que l'erreur fatale en l'occurrence, et qui a dicté l'attitude des gouvernements de la Grande-Bretagne, du Canada et des États-Unis jusqu'à maintenant, c'est ce qui pourrait s'appeler la «théorie de la guerre éclair». La guerre devait durer deux jours, deux semaines et puis deux mois. Le député d'Egmont (M. MacDonald) et moi-même avons appris avec gêne, pourrais-je dire, lors de notre séjour au Biafra il y a près de six semaines, que la guerre pourrait se terminer dans un jour ou deux; que l'assaut final était imminent. Nous craignons un peu qu'il se produise pendant que nous étions là, mais aujourd'hui, six semaines plus tard, rien n'indique que l'assaut final soit plus imminent. En fait, si la situation militaire a évolué ces dernières semaines, ce fut plutôt dans le sens d'une impasse. Je pourrais fournir des preuves à l'appui, mais quiconque connaît ce pays sait que les Biafrais sont déterminés à résister et qu'ils y sont bien préparés. Ils y sont fermement résolus, car ils craignent avec raison d'être exterminés. La forêt dense offre un théâtre naturel à la guerre de guérilla. Certes, lorsque nous proposons une trêve, nous ne le faisons pas uniquement pour l'amour des habitants du Biafra, mais aussi pour ceux du Nigéria. Je ne voudrais pas que les malheureux Nigériens fassent une occupation militaire de la région, car ce serait un spectacle triste et sanglant qui durerait probablement des années.

Si cette théorie de la guerre éclair est rejetée—et nous estimons qu'elle devrait l'être—on doit alors, dans l'intérêt de l'humanité, rechercher une autre solution pour mettre fin aux conflits internationaux. L'unique autre option demeure une trêve, à la suite d'une